



Travaux d'électricité dans local commercial loué

Par **florence**, le **22/05/2010** à **17:14**

Bonjour,rnrnJe suis bailleur d'un local commercial.rnMon locataire veut que je refasse l'installation électrique qui n'est plus aux normes.rnQui doit régler ces travaux?rnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **Untel**, le **22/05/2010** à **23:50**

Bonjour,rnrnLa mise aux normes est à la charge du propriétaire.rnSi vous refusez, votre locataire peut vous poursuivre en justice pour vous y contraindre.rnrnVous trouverez tous les renseignements sur ce sujets à ce lien:rnrn<http://www.logement.org/travaux/travauxProprietaire.php>rnrnrnCordialement